années. Il a aussi conscience que le taux des déboursés s'accroît et que l'arriéré diminue constamment. De l'avis du Comité, toutefois, il est à retenir que, si l'on en croit les statistiques de l'année financière 1968-1969, de tous les programmes bilatéraux de l'A.C.D.I., le Plan d'aide aux Antilles du Commonwealth a la plus faible proportion de déboursés par rapport aux contributions. En regard d'une allocation de \$22,110,000, les dépenses réelles n'ont été que de \$9,103,160. Même si l'écart, pour l'année en cours, est plus restreint, il sera encore considérable. Le Comité est d'avis que nombre de modifications à la politique de l'A.C.D.I. (que la suite du présent chapitre propose) permettraient aux Antilles d'utiliser avec profit, à l'avenir, des sommes plus considérables.

Le Comité a conclu que le rôle même du programme d'aide au développement dans l'ensemble des relations canado-antillaises suscite d'autres motifs de prudence. La relance du plan d'assistance a contribué à l'expansion rapide de la présence canadienne dans la région. Par contre, ce facteur semble avoir soulevé des appréhensions, en dehors des cercles officiels, quant à la nature des intérêts et des motifs du Canada. Dans certains milieux, le Canada a été accusé de paternalisme et de néo-colonialisme. La méfiance et l'animosité locales pourraient compromettre sérieusement le succès des efforts de développement entrepris par le Canada et c'est là un danger que la politique canadienne se doit de ne pas oublier.

Il y a un autre danger réel, c'est que les activités et les déclarations de groupes anticanadiens dans les Antilles soulèvent l'opinion publique canadienne et entraînent des pressions en vue de réduire l'aide et les engagements.

Toutefois, le Comité en est venu à la conclusion qu'il y a des raisons valables de maintenir à son niveau actuel l'aide à la région. En outre, nombre d'initiatives proposées dans ce rapport impliqueraient une réorientation des dépenses qui conduirait à un usage plus souple et plus efficace de tous les fonds.

3. La concentration intrarégionale

Depuis quelques années, il y a une forte tendance à concentrer l'aide canadienne dans les petites îles des Antilles orientales. Dans les petites Antilles, le revenu moyen est inférieur à celui des pays plus importants et l'industrie y est en général peu développée. Par ailleurs, les gouvernements et les populations s'intéressent davantage à une coopération avec le Canada et jusqu'ici l'aide canadienne a eu des résultats tangibles et très marqués.

Les statistiques par tête montrent que l'aide de l'A.C.D.I. est allée surtout à la Barbade, aux petites Antilles et au Honduras britannique qui ensemble ont reçu, en 1969-1970, une aide du Canada s'élevant à \$8.80 (É.-U.) par tête, comparativement à \$6.30 pour la Guyane, \$4.89 pour la Trinité et Tobago et \$2.64 pour la Jamaïque. (Dans le programme de l'A.C.D.I. à l'échelle mondiale, le pays qui vient ensuite est le Ghana qui a reçu \$0.84 par tête.)

Le Canada peut fournir une aide tout particulièrement appropriée aux besoins de ces régions et il semble y avoir d'excellentes perspectives d'efficace collaboration. Le comité appuie donc entièrement la continuité d'une aide favorisant